



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafao.com>

Point d'information avant GS 32 Heures du 08 janvier 2010

Le lundi 12 octobre 2009 SNNA-FO a déposé une alarme sociale auprès du DSNA pour l'ensemble des aérodromes F&G afin de dénoncer les manœuvres de la DO visant à une réduction systématique des effectifs.

La DO avait répondu par un courrier daté du 10 novembre 2009 dans lequel elle précisait ses intentions et affichait sa politique de gestion:

- afin de "dissiper toutes craintes qui ne seraient pas fondées"
- préciser que la révision des BO "ne vise pas à répondre aux seules fluctuations conjoncturelles"
- "mener les études sur la base d'éléments objectifs"
- "organiser des concertations avec les représentants locaux des personnels"

Malgré l'énoncé de ces principes de gestion, **les études de révision des BO se sont poursuivies discrètement:**

- sans concertation aucune
- en s'appuyant sur des statistiques de trafic pour le moins parcellaires
- sans tenir compte des textes régissant nombre de vacations, périodes de charge, horaires et temps de travail
- au mépris de tous les principes de sécurité dûment actés et mis en pratique depuis des années par exemple en supprimant arbitrairement les postes assistant-coordination à certaines plages horaires.

Sur ce constat, FO a rencontré le DSNA juste avant Noël afin de dénoncer les pratiques de la DO.

Face à l'opacité de la démarche et devant le refus de dialogue concerté de la DO le SNNA-FO exige que les études soient communiquées aux personnels concernés et à leurs représentants. Ce sera un premier pas, nécessaire, afin de vérifier l'objectivité du dossier et de rendre la démarche transparente.

Avec une réunion du GS 32 Heures programmée le 08 janvier 2010, et sachant qu'il n'y a aucune place pour les débats concernant les BO dans cette instance, le calendrier ne permet plus aucune concertation ni examen sérieux des éléments de dossier.

Nous constatons que le SNNA-FO est seul à s'émouvoir de la situation. Mais avec le soutien des personnels nous continuerons à défendre les intérêts des agents et des aérodromes.

Pour le SNNA-FO il est hors de question de valider des BO révisés dans de telles conditions au prochain GS 32 Heures!

Nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire, comme à Bergerac, d'en arriver à fermer les terrains pour que la DO recouvre son bon sens! A titre d'exemple et pour la bonne compréhension de tous, Bergerac fait partie des aérodromes sur lesquels la DO souhaite arbitrairement réduire le BO. Par rapport au précédent calcul de BO, Bergerac n'a pas connu de baisse d'activité significative, la nature des services n'a pas changé, les horaires d'ouverture n'ont pas varié!

Rien ne justifie la réduction du BO!

Il a cependant fallu que les contrôleurs, soutenus par le SNNA-FO, se mobilisent dans une action de grève afin de dénoncer les atteintes à la sécurité, à la qualité du service rendu et à notre mission de service public. Passer d'un effectif de 8 à 7 contrôleurs ne se fera qu'au prix de la sécurité en supprimant arbitrairement la position d'assistant sur certaines plages horaires où elle a toujours été jugée nécessaire! Cela ne se fera qu'au détriment de la qualité et des conditions de travail car, assurer avec un effectif réduit, les contraintes du service, du maintien de compétence et de la formation continue sera un miracle ! Cela ne se fera qu'au mépris du service public car chacun connaît les délais incompressibles de remplacement d'un contrôleur et avec un effectif de 6 agents le service ne peut matériellement pas être assuré 7 jours sur 7 ! Cependant le SNA/SO et la DO souhaitent réduire les coûts de sécurité et sont prêt à acter que le fonctionnement normal d'un organisme implique plusieurs jours de fermeture par semaine sur des périodes allant jusqu'à plus d'un an !!

Face à une telle politique nous appelons tous les contrôleurs d'aérodrome à rester vigilants sur le maintien du niveau de sécurité, de la qualité du service et à se tenir informés de la réglementation et de leurs droits.